

tribution se fera sous la surveillance du bureau de Calgary. Nous avons maintenant établi un régime de dépôts d'approvisionnement de réserve et arrêté une méthode de retrait de ces dépôts, qui fonctionneront à compter du 1^{er} juillet.

La division a également élaboré, de concert avec les autorités américaines, un mode d'attribution de plomb tétraéthyle aux raffineries canadiennes afin de conserver les approvisionnements et de constituer des réserves. En plus de faire un certain nombre de relevés à l'égard de l'approvisionnement et de la consommation de certains produits du pétrole, la division a aidé l'industrie à obtenir des matériaux à l'égard d'entreprises urgentes déjà amorcées.

Quelques semaines après que le ministère eût commencé de fonctionner, on a décidé d'instituer une division de la pulpe et du papier. Le principal motif de cette décision c'est qu'on prévoyait l'établissement d'une répartition internationale par la conférence internationale des produits.

La commission de la pulpe et du papier de cette conférence a conseillé l'attribution d'un contingent de papier-journal à la France et il se peut que d'autres soient conseillés au cours des prochains mois. Personne, sans doute, ne contestera l'avantage qu'il y a pour l'Amérique du Nord d'assurer à ses alliés tout au moins un minimum de papier-journal qui leur permettra de combattre les propositions du communisme. Il semble que dans les pays libres où le communisme constitue le plus grand danger, les journaux communistes, d'une façon ou d'une autre, peuvent se procurer du papier-journal. Il importe donc d'assurer également à la presse libre de ces pays des approvisionnements suffisants.

Je le répète, la conférence internationale des produits a conseillé une attribution d'urgence de 3,000 tonnes de papier-journal à la France; le Canada est appelé à lui en fournir 2,500 tonnes. En vertu des pouvoirs que me confère la loi sur la production de défense, j'ai ordonné au directeur de la division de la pulpe et du papier d'exiger équitablement de tous les fabricants canadiens le papier-journal qu'il faut pour fournir les 2,500 tonnes. La Corporation commerciale canadienne, au nom de la France, achètera le papier-journal à un prix comparable aux prix courants de l'Amérique du Nord eu égard, toutefois, aux frais supplémentaires de cette transaction.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de détourner de l'Amérique du Nord une grande quantité de papier-journal, afin de satisfaire à ces besoins d'urgence; mais, comme nos papeteries sont déjà débordées de commandes,

il est évident que les consommateurs de papier-journal de l'Amérique du Nord, qui sont de beaucoup les plus importants, devront s'attendre à des réductions si l'on veut assurer cette quantité. Toutes les précautions seront prises en ce qui concerne la réquisition, de manière à en minimiser les effets sur les producteurs et les consommateurs canadiens.

J'ai voulu parler en dernier lieu seulement de la division des priorités, vu qu'une si grande partie de son travail touche à celui des autres divisions du ministère. L'une des principales tâches de la division des priorités a été de voir à ce que soit reconnu sans restriction par les autorités américaines ce que réclame le Canada de l'économie américaine dans la répartition des matières, des parties composantes et de la capacité de production. Jusqu'ici on a eu recours là-bas à la méthode de déterminer la priorité par la simple mention "commande de défense". L'usage s'en est étendu de façon à englober la fabrication de ce qui aide à la défense et des articles essentiels à l'usage des civils, en plus de ce que visent les contrats de défense. La méthode "commande de défense" s'est révélée insuffisante et on se prépare aux États-Unis à recourir à une autre méthode qui consisterait à soumettre le matériel au contrôle afin de répondre aux besoins de matériel d'une façon plus équitable. Il y a eu beaucoup de retard et d'incertitude, au cours des dernières semaines, à l'égard du programme de matériel soumis au contrôle, mais je suis heureux de dire ici que les fonctionnaires canadiens ont fait tout leur possible pour essayer d'en atténuer la répercussion sur l'industrie canadienne.

Quelques-unes des difficultés résultent de ce que les autorités chargées de la production nationale des États-Unis n'ont pas rendu les décisions relatives à l'application et aux conséquences de cette ligne de conduite assez tôt pour répondre aux programmes originels. Cela a créé beaucoup de confusion dans les industries.

Les maisons canadiennes ont reçu de leurs fournisseurs de la république voisine des demandes fondées sur des renseignements inexacts. Les autorités chargées de la production nationale ont employé certaines méthodes provisoires en vue d'éviter la désorganisation d'importantes industries sur lesquelles s'appuie le programme de défense; dans l'ensemble, nous avons réussi à prendre des mesures analogues qui s'appliqueront aux industries canadiennes correspondantes en ce qui a trait aux approvisionnements qu'elles obtiennent des États-Unis. Nous avons, par exemple, des renseignements contradictoires sur les dispositions qui seront adoptées aux États-Unis à l'égard de la fabrication de

[Le très hon. M. Howe.]